

Séance du 20 DECEMBRE 2017

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 78/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20171220-DE201778AIPR-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2018

Publication : 23/01/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **20 décembre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 13 décembre 2017

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric,**
TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT
Patrice, WALLON Muriel, FAURE Michel, LATIL Yves, WEBER Hélène

5 Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ**
Françoise, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle et BERTOU
Christel.

Pouvoir(s) 5 : **MACCARIO Fabrice à LERDA Serge, ALBERT**
JUESTZ Françoise à DELMAERE Christian, WALCZAK Franck à
AVINENS René, VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole et BERTOU
Christel à WALLON Muriel

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : MUTUALISATION AIPR TESTS DCM
REMBOURSEMENT PAR LES COMMUNES DE PEIPIN ET L'ESCALE**

---- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'obligation faite aux agents intervenant à proximité des réseaux, à compter du 1^{er} janvier 2018, de passer un test sous forme de QCM validé par un organisme agréé afin d'obtenir **l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux** » .

---- Afin de mutualiser les coûts, ces tests ont été organisés par la commune d'AUBIGNOSC et les agents des communes de PEIPIN (4 agents) et L'ESCALE (1 agent) y ont participé.

---- Le coût par agent est de 50 €. La commune d'AUBIGNOSC s'est acquitté de la facture auprès de la l'organisme « BOYER Formation ».

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- * **demande** à la commune de PEIPIN la somme de 4 x 50 € = 200 euros
- * **demande** à la commune de L'ESCALE la somme de 50 €

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le maire

René AVINENS

